

Procès-verbal AGA 2019

Assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Montcalm, tenue le mardi 30 avril 2019, à 19 h, aux Loisirs Montcalm, 265, boulevard René-Lévesque Ouest, salle Fraser.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Jimmy Duchesneau	Vice-président coopté (2019)
M ^{me} Marine Serières	Vice-présidente (2019)
M ^{me} Françoise Mercure	Administratrice (2020)
M ^{me} Raphaëlle Guy-Dorion	Administratrice (2019)
M. Pierre Jarest	Trésorier (2020)
M. Jean-Pierre Bédard	Administrateur coopté (2019)
M. Thomas Vernes	Administrateur (2019)

Membres sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, Montcalm-Saint-Sacrement
M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, Cap-aux-Diamants

ABSENCES

M. Denys Hamel	Administrateur (2019)
----------------	-----------------------

AUTRES PRÉSENCES :

M. Maxime Renaud-Gravel	Conseiller en consultations publiques Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction
M. Étienne Grandmont	Directeur général, Accès transports viables

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 45 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

AGA-22-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
AGA-22-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
AGA-22-03	Élections <ul style="list-style-type: none">▪ Informations relatives au déroulement des élections▪ Appel de candidatures▪ Présentation des candidats▪ Scrutin	19 h 05
AGA-22-04	Conférence : Réseau de transport structurant : les retombées pour le quartier Montcalm par Accès transports viables	19 h 15
AGA-22-05	Adoption du procès-verbal de l'AGA du 24 avril 2018	20 h 15
AGA-22-06	Rapport annuel et états financiers 2018 <ul style="list-style-type: none">▪ Présentation du rapport annuel▪ Présentation des états financiers▪ Période de questions et de commentaires du public▪ Ratification du rapport annuel et des états financiers▪ Frais de secrétariat et d'AGA <i>Fin du scrutin</i>	20 h 20
AGA-22-07	Période d'information des conseillers municipaux	20 h 50
AGA-22-08	Période de questions et de commentaires du public	21 h 05
AGA-22-09	Divers	21 h 15
AGA-22-10	Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCÈS-VERBAL

AGA-22-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Jimmy Duchesneau, vice-président, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h 07. Il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

AGA-22-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Duchesneau fait lecture du procès-verbal.

SUR PROPOSITION DE M. Jimmy Duchesneau, DÛMENT APPUYÉ PAR M^{me} Françoise Mercure, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AGA-22-03 ÉLECTIONS

▪ Informations relatives au déroulement des élections

M. Duchesneau cède la parole au président d'élection désigné lors de l'assemblée régulière du 26 février, M. Maxime Renaud-Gravel (résolution 19-CA-05).

M. Renaud-Gravel se présente. Il remplace M^{me} Anne Pelletier et M. Denis Bergeron, conseillers en consultation publique, qui ne pouvaient se présenter ce soir. Il décrit brièvement ce qu'est un conseil de quartier ainsi que les mandats qui lui sont dévolus, notamment lors de consultations publiques menées par le Ville de Québec. De manière générale, le rôle du conseil est de rédiger des mémoires, donner son avis et poursuivre toutes autres activités intéressant le quartier. Les membres du conseil d'administration sont élus en assemblée générale ou cooptés par le conseil lui-même.

▪ Appel de candidatures

M. Renaud-Gravel ouvre la période d'élection. Il y a actuellement huit (8) membres élus ou cooptés sur le conseil d'administration. Les mandats échus en 2019 sont ceux de M^{mes} Marine Seriès et Raphaëlle Guy-Dorion ainsi que ceux de MM. Thomas Vernes, Denys Hamel, Jean-Pierre Bédard et Jimmy Duchesneau.

Les postes élus à combler sont au nombre de six, trois postes pour les femmes et trois pour les hommes. Les mandats sont d'un an ou deux de manière à assurer une relève au sein du conseil. Le conseil d'administration peut également s'adjoindre trois membres cooptés dont le mandat est d'une durée d'un an. Pour se présenter, les candidats doivent avoir recueilli l'appui de dix résidents du quartier.

M. Renaud-Gravel fait un premier appel de candidatures pour les postes à combler pour les femmes. Quatre personnes se présentent : M^{mes} Louise Lacroix, Carmen Guérin, Raphaëlle Guy-Dorion et Lucie Bruneau. Après vérification, les bulletins de candidature sont déclarés conformes. Un deuxième appel de candidatures est effectué. Aucune nouvelle candidature n'est soumise.

M. Renaud-Gravel fait un premier appel de candidatures pour les postes à pourvoir chez les hommes. Trois personnes se présentent soit MM. Jean-Philippe Simard, Louis Murray-Leclerc et Thomas Vernes. Après vérification, les bulletins de candidature sont déclarés conformes. Un deuxième appel de candidatures est effectué. M. Jean-Pierre Bédard posera sa candidature comme administrateur coopté.

L'assemblée se poursuit avec la conférence sur le réseau structurant et l'adoption du rapport annuel puis reprend par la suite avec les élections.

▪ **Présentation des candidats**

M. Renaud-Gravel invite les candidats et candidates à se présenter.

M. Louis Murray-Leclerc est résident du quartier depuis septembre dernier. Il détient un baccalauréat en architecture et poursuit ses études en aménagement du territoire. Il est sensible à la participation citoyenne et souhaite mettre ses connaissances à contribution au sein du conseil de quartier.

M. Jean-Philippe Simard réside sur la rue Père-Marquette depuis 7 ans. Il fait bon usage du quartier en tant que cycliste, marcheur, coureur et consommateur assidu. Il a à cœur la vie du quartier et souhaite participer à son évolution avec les citoyens. Il est designer urbain, détient un baccalauréat en sciences politiques et il aime le travail d'équipe.

M. Thomas Vernes est résident du quartier depuis 2 ans. Il est architecte de formation et détient un diplôme en économie industrielle. Il a été enseignant de niveau Cegep. Il est sensible à la participation citoyenne et aime le contact direct avec le terrain.

M. Renaud-Gravel déclare les trois candidats élus par acclamation. M. Vernes accepte le mandat d'un an. Les deux autres élus obtiennent des mandats de deux ans.

M. Renaud-Gravel invite les candidates à se présenter.

M^{me} Louise Lacroix réside dans le quartier depuis 30 ans. Elle a œuvré en intégration d'emplois auprès de plusieurs organismes. Elle a fait des études sociologie. Elle a fait partie du Rassemblement populaire. Depuis sa retraite, elle œuvre pour des organismes à caractère international. Elle est intéressée à se rapprocher du quartier.

M^{me} Lucie Bruneau vit dans le quartier depuis plusieurs années. Elle souhaite s'impliquer pour mieux connaître et comprendre les projets dans la ville en général et le quartier en particulier. Plusieurs enjeux comme le développement du port de Québec et le respect de l'environnement lui tiennent à cœur. Elle souhaite que Québec demeure une ville à hauteur humaine, où il fait bon vivre même s'il y a de grands développements.

M^{me} Carmen Guérin réside à Québec depuis une dizaine d'années. Elle adore son quartier, sa festivité et sa diversité. Elle se sent concernée par l'environnement, le

transport, la verdure, le bien-être de tous. Elle est retraitée de l'enseignement et aime travailler en collaboration.

M^{me} Raphaëlle Guy-Dorion habite le quartier depuis 4 ans. Elle enseigne la musique. Elle a fait ses études en travail social. Elle siège au conseil de quartier depuis deux ans et se sent prête à prendre en charge des dossiers.

M. Renaud-Gravel indique qu'il y a quatre candidatures mais seulement trois postes à pourvoir. M^{me} Lucie Bruneau acceptant de se présenter comme administratrice cooptée, les trois autres candidates sont élues par acclamation. M^{me} Carmen Guérin accepte de prendre le mandat d'un an. Les deux autres élues obtiennent les mandats de deux ans.

M. Renaud-Gravel félicite les nouveaux élus et remercie les administrateurs sortants ainsi que les candidats aux postes d'administrateurs cooptés.

RÉSOLUTION 19-AGA-01

Concernant une motion de félicitations pour les administrateurs sortants

SUR PROPOSITION DE M^{me} Françoise Mercure, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Jimmy Duchesneau, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration de remercier les administrateurs sortants pour leur implication au cours de leur mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

▪ Scrutin

Les nouveaux membres ayant été élus par acclamation, il n'y a pas de scrutin. M. Renaud-Gravel remet la parole à M. Duchesneau pour la poursuite de l'assemblée au point AGA-22-07.

AGA-22-04 CONFÉRENCE : RÉSEAU DE TRANSPORT STRUCTURANT : LES RETOMBÉES POUR LE QUARTIER MONTCALM PAR ACCÈS TRANSPORTS VIABLES

M. Duchesneau invite M. Étienne Grandmont, directeur général de l'organisme Accès transports viables, à faire une courte présentation du réseau de transport structurant et de ses retombées sur le quartier Montcalm. La présentation sera suivie d'un atelier de travail sur le sujet.

M. Grandmont présente dans un premier temps Accès transports viables (ATV), un organisme à but non lucratif dont le siège social se trouve sur la rue Salaberry. L'organisme a pour mission de promouvoir les transports collectifs et actifs et de défendre les droits des usagers.

M. Grandmont poursuit en faisant un historique du transport public dans la Ville de Québec et ses environs. Trois périodes se démarquent : celles du tramway hippomobile, entre 1863 et 1897; du tramway électrique, de 1897 à 1948 et finalement, de l'autobus, de 1930 à nos jours. Il mentionne tout particulièrement que le tramway électrique a contribué au développement des quartiers centraux de Québec et favorisé les déplacements pédestres au sein de ces quartiers.

Par la suite, il y a eu développement du système routier et baisse du service du transport en commun jusqu'à ce que le Réseau de transport de la Capitale (RTC) mette en place, en 1992, le métrobus, qui a amélioré le service et générer un cercle vertueux de développement.

Le réseau actuel d'autobus est toutefois saturé et différentes avenues ont été considérées en tenant compte des coûts d'opération et de l'impact sur la circulation. Entre le métro et le tramway, ATV privilégie le tramway. Bien que le métro ait une capacité journalière plus importante, de 100 000 à 400 000 personnes, le tramway, qui peut desservir de 30 000 à 125 000 personnes, répond aux besoins à un coût moindre et offre un potentiel très intéressant pour le développement des quartiers qu'il dessert.

Le réseau structurant agit comme une colonne vertébrale qui organise le développement urbain. L'objectif est d'enlever des voitures sur le réseau routier et d'être présent là où la densité d'usagers est élevée.

Dans le quartier, il y aurait un tramway sur le boulevard René-Lévesque avec une partie souterraine reliant la basse ville à la rue des Érables. Le métro bus serait maintenu sur le Chemin Ste-Foy (805 et 807). Le tram bus qui fait partie du réseau structurant ne desservirait pas le quartier.

Le projet de réseau structurant a été lancé en 2018. Les plans et devis sont en cours et les travaux devraient être amorcés en 2022 pour une mise en service prévue en 2026. Les retombées du réseau sur les quartiers touchés sont de manière générale :

- La mise place d'infrastructures dédiées avec réaménagement des axes routiers, piétonniers et cyclables et, éventuellement, un meilleur partage de la rue;
- Une diminution du nombre de rues traversant l'axe des tramways;
- Une réduction de la pollution de l'air et de la pollution sonore;
- Une accessibilité universelle plus élevée du transport en commun et des stations plus rapprochées (800 m);
- Un développement immobilier, résidentiel et commercial, structuré autour du transport en commun et des déplacements piétonniers;
- Une revitalisation de secteurs mal desservis au niveau des services de proximité;
- Une densification démographique le long de l'axe structurant qui peut prendre différentes formes.

Les impacts du réseau concernent les inconvénients et désagréments durant les travaux eux-mêmes, en particulier la construction du tunnel et ses trémies d'accès. Il y a aura perturbation de la circulation automobile, perturbation de l'accessibilité aux commerces avoisinants, risques de vibration, diminution des cases de stationnement... La Ville a commencé à parler de dédommagements des commerces. Il y a un enjeu de conserver les commerces locaux plutôt que de les voir remplacer par de grandes bannières.

Pour conclure, M. Grandmont mentionne les bénéfices du réseau sur la santé, l'environnement, l'économie locale, les réseaux de circulation et les axes cyclables ainsi que les enjeux dans la gestion des travaux, l'acceptabilité sociale, la densification et la gentrification des quartiers desservis. M. Grandmont mentionne

que la présentation Power point sera transmise au conseil de quartier pour diffusion auprès des gens intéressés.

M. Duchesneau remercie M. Grandmont pour son exposé très intéressant. Il invite les personnes présentes à rejoindre les tables de discussion. L'objectif des ateliers, d'une durée de 15 minutes, est de recueillir les préoccupations des participants concernant le réseau structurant et le transport en général dans le quartier.

M. Duchesneau invite ensuite les secrétaires à faire part des préoccupations qui sont ressortis à chacune des tables. En voici une liste non exhaustive.

Réseau de transport structurant		
Impacts et préoccupations du quartier Montcalm		
Circulation automobile, nombre de véhicules,	Acceptabilité sociale	Localisation des stations, des trémies
Perte de stationnement	Impact de la densification	Accessibilité des commerces et dédommagement
Déneigement et efficacité	Séparation du quartier en deux parties nord sud, accessibilité	Gentrification
Environnement, effet de serre	Prix et accessibilité des logements	Développement immobilier (hauteur, perspective).
Nouvelles infrastructures (plateforme, trémies)	Impacts, information et communication lors des travaux et durée des travaux	Impacts sur le zonage et la réglementation
Infrastructures existantes et leur réutilisation	Espace de loisirs et de rassemblement	Circulation piétonnière
	Coût du transport	Circulation des personnes à handicap, des familles

M. Duchesneau invite M. Grandmont à répondre aux questions des participants et à revenir rapidement sur certaines préoccupations. Auparavant, M. Grandmont remercie les gens pour leur approche positive. Il rappelle que ATV est un organisme totalement indépendant de la Ville de Québec qui a déposé son propre mémoire sur le réseau structurant. Concernant le déneigement, il n'y aura pas de problème en raison de la technologie disponible. La plateforme est une préoccupation mais la perméabilité doit être préservée. Les cases de stationnement sont une problématique. Les fils aériens peuvent être un encombrement visuel mais il existe des technologies permettant un approvisionnement par batterie. La tarification sera déterminée par le RTC. Il n'y aura qu'une seule tarification pour l'ensemble du réseau et l'augmentation devrait suivre l'inflation. La tarification sociale est un autre sujet.

Un citoyen mentionne la redondance dans le réseau qui en principe devait être structurant. Cette problématique de redondance est toujours présente selon lui.

M. Duchesneau invite les membres à prendre une pause d'une dizaine de minutes. Il les invite également à laisser leur adresse courriel à l'entrée pour recevoir les informations relatives aux activités du conseil de quartier.

AGA-22-05 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 24 AVRIL 2018

RÉSOLUTION 19-AGA-02

Concernant l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2018

SUR PROPOSITION DE M. Jimmy Duchesneau, DUMENT APPUYÉ PAR M. Jean-Pierre Bédard, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2018 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AGA-22-06 RAPPORT ANNUEL ET ÉTATS FINANCIERS 2018

▪ Présentation du rapport annuel

M. Duchesneau présente le Rapport annuel 2018 dont copie est disponible à l'entrée. Le [rapport](#) est également disponible sur le site Web de la Ville de Québec.

Le rapport fait état des différents mémoires, projets, événements et ateliers auxquels le conseil a participé ou contribué en 2018. Le conseil a tenu neuf (9) assemblées régulières et une assemblée générale en 2018. Aucune demande de consultation publique n'a été soumise au conseil par la Ville de Québec pendant cette année. Le conseil s'est appliqué à mettre au point la grille d'acceptabilité sociale qui permet d'apprécier les projets soumis à son attention.

Les trois comités du conseil de quartier ont poursuivi leurs activités en 2018. Chaque responsable de comité fait une brève présentation de ces activités.

Concernant le comité *Transports et environnement*, M. Jimmy Duchesneau mentionne plus spécifiquement le projet Vision Montcalm pour la mobilité durable qui aura lieu conjointement avec les organismes Accès transports viables et Mobilité-T avec un appui financier extérieur (18-CA-01). Il souligne à cet égard les subventions reçues de la Société de développement commercial de Montcalm, de M. Bussièrès, conseiller municipal, de M^{me} Maltais, ex-députée de Taschereau et de M^{me} Tremblay, ex-ministre déléguée aux Transports et députée de Chauveau.

Il mentionne également les résolutions entérinées par le conseil et favorables à la Vision des déplacements à vélo (18-CA-02) et au projet de réseau structurant de la Ville de Québec (18-CA-07) ainsi qu'au projet d'expansion des sites de compostage de Craque-Bitume (18-CA-22).

Concernant le comité *Relations avec les citoyens*, M^{me} Marine Seriès mentionne l'appui du conseil d'administration au Projet Machin Club (18-CA-25) concernant la production et la diffusion de courts métrages et de capsules Web. Le comité suit également de près la révision de la politique de consultation publique de la Ville de Québec. Il s'est aussi penché sur les raisons de la fermeture du sans rendez-vous du CLSC Haute-Ville.

Concernant finalement le comité *Cadre bâti*, M. Jean-Pierre Bédard rappelle la mise au point de la grille d'acceptabilité sociale élaborée avec les citoyens du quartier et qui servira de guide à la consultation publique et permettra aux promoteurs de

s'assurer en amont de l'acceptabilité de leurs projets. Il mentionne le concours de photographies portant sur le quartier Montcalm en collaboration avec MonMontcalm.com et la Société de développement commercial de Montcalm. Finalement, il rappelle que le projet Embellissement des portes de garage est en attente d'une modification des politiques de la Ville pour aller de l'avant et que le projet d'un répertoire des Perspectives visuelles à préserver est toujours dans la ligne de mire du comité.

- **Présentation des états financiers**

M. Pierre Jarest enchaîne avec le bilan financier et l'état des revenus et dépenses de 2018. Les revenus ont été de 5 570 \$ dont une subvention de fonctionnement de la Ville de Québec de 1 600 \$ et des subventions totalisant 4 500 \$. Les dépenses ont été de 4 134 \$ ce qui porte l'excédent des revenus sur les dépenses de 2018 à 1 616 \$. En incluant l'actif non affecté reporté de 2017, l'actif net total au 31 décembre s'élève à 3 228 \$.

- **Période de questions et de commentaires du public**

Un citoyen souhaite féliciter les membres du conseil pour les activités réalisées en 2018. L'assemblée applaudit chaleureusement.

M. Guy Boivin mentionne qu'il avait donné son nom pour participer à un comité mais qu'il n'a jamais été contacté.

- **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

RÉSOLUTION 19-AGA-03

Concernant la ratification du rapport annuel et des états financiers de 2018

SUR PROPOSITION DE M^{me} Françoise Mercure, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Guy Boivin, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel et les états financiers de 2018 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- **Frais de secrétariat et d'AGA**

RÉSOLUTION 19-AGA-04

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour l'assemblée générale annuelle du 30 avril 2019

SUR PROPOSITION DE M. Jimmy Duchesneau, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marine Seriès, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 100 \$ pour la rédaction des procès-verbaux du 30 avril 2019 et d'autoriser un paiement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AGA-22-07 PÉRIODE D'INFORMATION DU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Jean Rousseau félicite les nouveaux membres du conseil. Il revient sur le réseau structurant. Il rappelle que le Réseau de transport de la Capitale ne peut prédire comment le projet va atterrir et impacter les citoyens. Il rappelle que le boulevard Charest a scindé le quartier de Saint-Sauveur en deux sections, nord-sud. Les citoyens du quartier de Saint-Sauveur voudraient maintenant recréer une trame urbaine intéressante en limitant le boulevard à deux voies seulement.

Le projet de mobilité durable mis de l'avant par le conseil de quartier de Montcalm nécessite des interlocuteurs à la Ville de Québec sans quoi le projet risque d'être problématique.

Concernant les compostières et des projets comme Craque-Bitume, il est malheureux qu'ils soient mis en attente parce que la Ville de Québec privilégie pour le moment la biométhanisation.

La traverse sur la rue De Salaberry n'a jamais servi parce qu'elle n'était pas déneigée, qu'elle n'était pas respectée par les automobilistes et qu'elle est trop proche de la Grande-Allée. Il faut une sensibilisation et une surveillance policière.

Deux gros projets sont en cours dans le quartier. L'un concerne la maison Kirouac, au 300, Chemin Ste-Foy. Il y a eu consultation en amont avec le promoteur architecte. La prochaine consultation concernera le règlement en raison du passage escompté de 4 à 6 étages.

Le second projet concerne le garage Bérubé, au 191-195 Chemin Ste-Foy. Les Hôtels Germain, le promoteur, veulent développer plusieurs petits logements. La norme des grands logements ne s'applique pas à ce projet. Une dérogation est toutefois requise pour avoir un premier étage commercial de plus grande superficie. M. Rousseau suggère d'éviter de faire un pas de plus vers la libéralisation de l'hébergement touristique en demandant que la norme des grands logements puisse s'appliquer à ce projet.

M. Yvon Bussièrès félicite les nouveaux membres élus et cooptés prochainement et remercie les administrateurs et administratrices sortants.

M. Bussièrès continue d'appuyer le projet de mobilité locale du conseil qui est important surtout compte tenu du réseau structurant. Il souhaite que le projet se concrétise et reçoive l'appui de la Ville.

Le projet expérimental de vélo hivernal sur la rue Père-Marquette qu'il a proposé a été refusé par le conseil municipal. Toutefois, Vélo-Québec a reçu le mandat de faire l'analyse et de valider que le projet puisse aller de pair avec la politique de déneigement de la Ville. Le rapport prévu pour mars n'a pas encore été déposé.

Finalement, M. Bussièrès mentionne la sécurité toujours problématique au pourtour de l'école Anne-Hébert en raison des multiples clientèles de l'édifice, de la pénurie de stationnement à proximité et de la présence de la piste cyclable.

AGA-22-08 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Compte tenu des problèmes budgétaires avec le provincial et le fédéral, M. Boivin demande si le conseil d'administration pourrait faire des pressions auprès de la Ville afin de démarrer le réseau structurant au moins dans certains secteurs comme le quartier Montcalm. M. Duchesneau est d'avis que le prochain conseil pourrait se pencher sur la question ainsi que les conseillers municipaux. M. Bussièrès suggère plutôt que les représentations soient faites par les députés élus au fédéral et au provincial.

Un citoyen revient sur la tarification sociale du Réseau de transport de la Capitale. Il mentionne qu'il y aura une manifestation sur le sujet le 15 mai prochain, à midi, au Patro-Rocamadour. Il souhaite que le conseil y envoie une personne pour le représenter. M. Duchesneau le remercie et demande qu'une convocation plus formelle soit faite en ce sens auprès du conseil.

Un citoyen demande si la trémie prévue sur le réseau structurant pourrait être localisée plus loin vers la rue Belvédère. M. Rousseau mentionne que la sortie de cette trémie est importante. La sortie la plus proche est la rue des Érables. L'endroit le plus loin reste à déterminer et il y a encore de la place pour en discuter.

AGA-22-09 DIVERS

Les points de trésorerie soulevés par M. Pierre Jarest sont reportés à l'assemblée régulière du conseil d'administration qui suivra la présente assemblée générale.

AGA-22-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M. Jimmy Duchesneau, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Françoise Mercure, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 40.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M. Jimmy Duchesneau

Vice-président

M. Pierre Jarest

Trésorier